

Dossier SAHARA OCCIDENTAL

Repères historiques

Le Sahara Occidental, d'une superficie d'environ 270 000 km², est un territoire désertique constitué de deux régions : la Séguet-El-Hamra au nord et le Rio-De-Oro au sud. Situé aux confins de l'Algérie, du Maroc et de la Mauritanie, il longe l'Océan Atlantique face aux îles Canaries. La population autochtone est composée d'environ 20 000 sédentaires et de quelque 50 000 nomades qui parcourent continuellement le désert à la recherche de paturages pour leurs troupeaux. Les tentatives de sédentarisation entreprises par l'occupant espagnol dans le but de créer une main-d'œuvre pour l'exploitation des phosphates ne semblent pas avoir eu beaucoup de succès. Le terme de sahraouie employé pour désigner cette population est ambigu dans la mesure où il semble y rattacher « les populations du Sahara » d'une façon générale et en particulier celles du Sahara algérien, lesquelles font partie à part entière du peuple algérien.

La présence espagnole dans cette région du Maghreb remonte aux XV^e et XVI^e siècles. Avec le déclin de la puissance musulmane, l'Espagne et le Portugal entreprennent une véritable croisade contre l'Afrique du Nord. Leur but est de s'assurer des débouchés vers le commerce africain et saharien : pour les Européens, l'Afrique du Nord est un nœud d'échanges entre l'Europe et l'Afrique, l'Orient et l'Occident (navigation côtière). C'est ainsi que la poussée espagnole et portugaise aboutit à la prise de Ceuta en 1415, Mellila en 1497 et à la fondation d'établissements le long de la Côte Atlantique : Agadir en 1505, Agouz en 1519, etc. La côte algérienne n'échappe pas à cette agression qui se traduit de ce côté par l'occupation de Mers-El-Kébir, Oran, Bougie en 1497 et l'installation d'une garnison sur le peñon d'Alger en 1510.

L'opposition farouche des populations maghrébines empêche les Européens de prendre pied de façon durable au Maghreb et ce, malgré la complicité de certains notables. Le traité hispano-marocain de paix et de commerce, signé à Marrakech le 28 mai 1767, et selon lequel : « Sa Majesté impériale Sidi Mohammed s'abstient de délibérer au sujet de l'établissement que S.M. Catholique veut fonder au sud de la rivière Noun, car elle ne peut se rendre responsable des accidents et des malheurs qui pourraient s'y produire, vu que sa souveraineté ne s'étend pas jusque-là » marque le début de la colonisation du Sahara occidental. La rivière Noun, dont il s'agit ici, est située au nord de la province de Tarfaya (que l'Espagne a cédée il y a quelques années au Maroc). Ce n'est qu'avec le XIX^e siècle que se fera la colonisation de l'Afrique du Nord par la France et l'Espagne : guerre de conquête, accords avec des chefs locaux, accords de partage entre les Etats européens permettent aux puissances coloniales d'installer leur domination. Quelques dates méritent d'être retenues :

1884. Le 10 octobre, le sultan du Maroc, Abderrahmane, signe à Tanger un traité avec des représentants français où il s'engage à réduire les activités développées contre la conquête coloniale de l'Algérie à partir de la frontière algéro-marocaine. Est particulièrement visé par cet accord l'émir Abdelkader qui se voit ainsi privé des positions de repli qu'il avait constituées en territoire marocain.

1847. Les Espagnols occupent les îles Zaffarines au large de Mellila.

1881. La Compagnie espagnole « Société des Pêcheries Canaro-Africaines » achète à trois chefs de tribus des terrains dans la presqu'île

de Dakhla et y construit un ponton (Villa-Cisneros).

1884. En mars, la « Compagnie Mercantile Hispano-Africaine » construit un comptoir commercial à Dakhla et assure la liaison maritime avec l'Espagne.

Le 14 novembre s'ouvre à Berlin une conférence réunissant les grandes puissances européennes, avec la participation des U.S.A. et de la Russie tsariste, dans le but de fixer les modalités de partage entre les colonisateurs des « territoires sans maître ».

Durant cette même année, le gouvernement espagnol et la « Société des Africanistes et Colonialistes » signent avec des chefs de la tribu des Ouled Sbaa du Sahara Occidental un accord leur octroyant des droits sur le « territoire appelé Madibu ou Cap Blanc de la côte ».

1885. Le 14 janvier, l'Espagne informe les signataires de l'accord de Berlin de l'établissement de son protectorat sur le littoral saharien du Cap Blanc au Cap Bojador.

Mais les prétentions espagnoles se heurtent à la résistance des tribus de la région (Ouled Delim et Aroussiennes) qui bénéficient du soutien militaire du sultan du Maroc, Hassan I^r.

1886. Une commission franco-espagnole se réunit en mars pour préciser les visées de chaque pays sur la partie ouest du Sahara (Sahara Occidental et Mauritanie actuels). Pour consolider sa position, l'Espagne déniche un « émir de l'Adrar », Ahmed Ould M'hamed, avec lequel elle signe le traité d'Idjl, reconnaissant son protectorat sur le littoral saharien du Cap Blanc au Cap Bojador. Mais le traité reste lettre morte, faute d'être reconnu par la population et les troupes espagnoles seront cantonnées jusqu'en 1900 dans la seule factorerie de Dakhla.

1900 à 1956

1900. Le 27 juin est signée à Paris une convention franco-espagnole répartissant les zones de pêche et les salines.

1904. Le 8 avril, la France et l'Angleterre, dans une déclaration conjointe, se répartissent des pays à coloniser : l'Egypte pour l'Angleterre et le Maroc pour la France. En échange d'une approbation de cette déclaration, l'Espagne obtient le soutien français pour ses prétentions sur Ifni et les présides du Nord-Marocain.

Cette collusion des puissances européennes rencontre une forte résistance des populations et notamment de celles du Sahara (sous la direction de Ma El Aïnin) et ce, malgré la politique conciliante du nouveau Sultan du Maroc, Abd-El-Aziz. Ce dernier avait notamment gagé les ressources de son pays et accepté la présence de contrôleurs français dans les ports marocains, pour un prêt de 62,5 millions de francs (juin).

1908. En octobre, Abd-El-Aziz, dépassé par la situation, est destitué et remplacé par Hafid qui s'engage davantage dans la collaboration avec les puissances européennes ; un an après, les troupes françaises entrent à Casablanca et Atar (Mauritanie). Du nord au sud les tribus se soulèvent.

1911. 11 avril : Sur le point d'être renversé, Hafid fait appel aux troupes françaises.

1912. 30 mars : Le sultan Hafid signe le traité instituant le protectorat français sur le Maroc.

27 novembre : une convention délimitant les zones qu'elles s'attribuent est signée entre l'Espagne et la France.

1921. Dans le Rif, l'émir Abdelkrim dirige un soulèvement contre la domination franco-espagnole. Malgré d'importants moyens militaires, les forces d'occupation subissent de

sérieux revers et la République est proclamée en 1922.

1925. Faisant preuve d'un esprit hautement maghrébin, Abd el-Krim lance son fameux appel : « O mes frères tunisiens et algériens, l'heure de notre délivrance du joug de la France est arrivée ». Mais une répression sauvage s'abat sur le Rif qui ne pourra cependant être totalement contrôlé qu'une dizaine d'années plus tard.

De leur côté, les Espagnols s'installent avec beaucoup de difficultés dans la Séguet-El-Hamra et le Rio-De-Oro qui constitueront le « Sahara Espagnol ».

1947. Des compagnies américaines du Cartel entreprennent des recherches pétrolières au Sahara Occidental. Elles ne trouvent pas de pétrole mais, selon certaines sources, elles auraient découvert le gisement de phosphate de Bou Craa dont elles ne divulguent pas l'existence pour ne pas concurrencer les gisements américains de Caroline du Nord et de Floride dont une partie est exportée vers l'Europe. L'Espagne, pour sa part, ne s'intéresse que très peu à l'intérieur d'un pays dont la principale richesse semble être à ses yeux la possession d'un littoral qui compte parmi les plus poissonneux du monde.

1956

1956. La proclamation de l'indépendance du Maroc est marquée par un soulèvement des populations des territoires occupés par les Espagnols, avec le soutien de l'armée de libération nationale du Sud. La répression féroce contraint à l'exode un grand nombre de personnes surtout vers le Maroc.

1958

1958. En avril est signé entre la monarchie marocaine et le gouvernement espagnol l'accord de Cintra, aux termes duquel la région de Tarfaya est rattachée au Maroc, tandis que les Espagnols consolident leur présence dans les présides du Nord, Ceuta, Mellila ainsi qu'à Ifni et au Sahara Occidental considéré par eux comme une « province du royaume » (d'Espagne).

Dans un discours, le roi Mohamed V réclame le retour du Sahara « espagnol » au Maroc.

Le 28 novembre 1958, les autorités françaises accordent l'autonomie interne à la Mauritanie qui deviendra indépendante deux ans plus tard en tant que « République Islamique de Mauritanie ».

1960

1960. Le 4 novembre, le gouvernement marocain publie un livre blanc dans lequel il précise ses revendications sur le Sahara et la Mauritanie : « La Mauritanie est le vaste territoire qui englobe les provinces méridionales du Maroc comprises entre les régions de Tindouf, de Séguet-El-Hamra au nord, de la Côte Atlantique à l'ouest et le fleuve Sénégal au sud. »

1961

1961. Aux termes des accords franco-marocains de février-mars 1956, les revendications marocaines sur la région algérienne de Tindouf devaient être réglées avec les autorités françaises. Mais le développement de la lutte de libération nationale en Algérie et le soutien accordé par le peuple et le gouvernement marocains conduisent ce dernier à rechercher une solution avec le G.P.R.A. Un protocole d'accord est ainsi signé le 6 juillet entre Hassan II et Ferhat Abbas où « le gouvernement provisoire de la République Algérienne reconnaît le problème territorial posé par la délimitation im-

CHRONOLOGIE (suite)

posée arbitrairement par la France entre les deux pays, pour affirmer que le problème qui trouvera sa solution dans des négociations entre le gouvernement du royaume du Maroc et le gouvernement de l'Algérie indépendante » et où « le gouvernement de Sa Majesté le Roi du Maroc... proclame son appui sans réserve au Gouvernement Provisoire de la République Algérienne dans ses négociations avec la France sur la base du respect de l'intégrité du territoire algérien » et « s'opposera par tous les moyens à toute tentative de partage ou d'amputation du territoire algérien ».

1963

1963. Le 26 mai 1963 est signée la Charte de l'Organisation de l'Unité Africaine qui pose le principe du respect de l'intégrité territoriale des Etats membres et du règlement pacifique des différends. Le Maroc y adhère en septembre 1963 mais avec une réserve : « La signature de la Charte ne saurait aucunement être interprétée ni comme une reconnaissance expresse ou implicite des faits accomplis jusqu'ici refusés comme tels par le Maroc, ni comme une renonciation à la poursuite de la réalisation de nos droits par les moyens légitimes à notre disposition ».

La réactivation des revendications marocaines sur Tindouf et du côté algérien la recherche d'une diversion par le régime de Ben Bella aux prises avec de sérieuses difficultés internes (arrestation de Boudiaf, maquis du F.F.S.) conduisent au conflit frontalier d'octobre 1963 entre les deux pays. L'intervention des pays africains aboutira à un cessez le feu le 4 novembre.

La même année, l'organisme d'Etat espagnol ENMINSA (Empressa National Minera Del Sahara) signale l'existence du gisement de phosphates de Bou Craa et entreprend des négociations avec un consortium américain pour son exploitation. Les négociations ne purent aboutir à cause des pressions exercées par les compagnies contrôlant la production des phosphates aux Etats-Unis. Le Maroc, premier producteur du monde de phosphates, voit dans l'exploitation de Bou Craa une menace contre son économie.

1965

1965. Le gouvernement marocain rappelle ses revendications devant l'assemblée générale des Nations Unies qui vote en décembre une résolution « priant instamment le gouvernement espagnol en tant que puissance administrative de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour la libération de la domination coloniale des territoires d'Ifni et du Sahara espagnol et d'engager à cette fin des négociations sur les problèmes relatifs à la souveraineté que posent ces deux territoires ».

Le gouvernement mauritanien, tout en avançant ses propres revendications sur le Sahara Occidental, développe ses relations avec l'Espagne dont la présence représente pour lui une garantie contre les revendications marocaines.

1966

1966. Le rapprochement entre les gouvernements espagnol et algérien se concrétise en février par un accord de livraison de 60 milliards de mètres cubes de gaz algérien à l'Espagne (sur une période de quinze ans). Cet accord ne sera pas exécuté mais remplacé en avril 1972 par un accord sur la livraison de 23 milliards de mètres cubes pendant dix-huit ans.)

En décembre, l'O.N.U. demande à l'Espagne d'organiser un référendum au Sahara Occidental. A cette session le délégué algérien fait savoir l'intérêt que son gouvernement porte à ce problème.

Tout en se déclarant partisan du « principe d'autodétermination » le gouvernement espagnol avait lancé un plan de développement économique et de réformes pour amener des chefs de tribus à se prononcer en faveur de l'Espagne. Les Marocains, pour leur part, réclament le retrait de l'administration et des troupes espagnoles.

1967

1967. Mars : Ould Daddah, en voyage officiel en Algérie, reconnaît à l'Algérie le droit d'être consultée sur le sort du Sahara Espagnol.

Mai : Pour accélérer la mise en exploitation des phosphates le gouvernement espagnol y intéressé une nouvelle compagnie américaine (International Minerals And Chemical Corporation). Il entreprend ainsi une politique de sédentarisation de la population pour s'assurer une réserve de main-d'œuvre. Parallèlement, il met en place une Djemaâ composée de notables dévoués.

Décembre : L'assemblée de l'O.N.U. vote une résolution séparant la question d'Ifni de celle du Sahara. Pour Ifni elle demande à l'Espagne d'arrêter, avec le gouvernement marocain, les modalités de transfert des pouvoirs. Au sujet du Sahara Occidental elle préconise une nouvelle fois l'organisation d'un référendum.

Notons que la même année (juillet) la « Revue Maghreb » écrivait : « L'Espagne en suscitant un nationalisme saharien qui s'affirme "ni marocain, ni mauritanien" semble préparer une évolution de sa diplomatie en faveur de l'indépendance d'un Etat saharien hispanophile ».

1969

1969. 4 janvier : En échange du retour de la province d'Ifni au Maroc l'Espagne obtient le droit de pêche sur le littoral marocain. Mais les tentatives d'associer l'Office Chérifien des Phosphates (organisme marocain) à l'exploitation des phosphates de Bou Craa échouent.

Avec l'aide des Banques Européennes (Paris et Pays-Bas, Rothschild, firme Krupp) le gouvernement espagnol met en chantier une usine de traitement et un convoyeur de près de 100 km entre le gisement et le port d'embarquement d'El Ayoun. Le plan prévoit une mise en exploitation en 1971 avec une production de 3 millions de tonnes en 1972 et de 10 millions de tonnes par an par la suite. Face à cette politique, Hassan II entreprend un rapprochement avec Boumédienne et Ould Daddah.

15 janvier : Boumédienne et Hassan II signent à Ifrane un traité de « fraternité, de bon voisinage et de coopération », ce traité n'entrera pas en application car il devait être ratifié par des parlements inexistant dans les deux pays.

Septembre : Ould Daddah assiste au sommet islamique de Rabat. Le Ministère marocain de la Mauritanie et du Sahara est supprimé en signe de détente.

Décembre : Changeant de position le gouvernement espagnol proclame que le Sahara Occidental est « une province espagnole, avec représentation aux Cortès et statut d'autonomie interne ».

L'O.N.U. renouvelle ses résolutions précédentes. Ce qu'elle fera dorénavant chaque année.

1970

1970. 27 mai : Hassan II et Boumédienne annoncent à Tlemcen la constitution d'une commission pour le bornage de la ligne frontière ; la création d'une société mixte pour la mise en valeur des richesses minières ; leur volonté de « coordonner leur action pour libérer et assurer la décolonisation des territoires occupés par l'Espagne ».

8 juin : Hassan II et Ould Daddah signent à Casablanca un traité « de solidarité, de bon voisinage et de coopération économique ». A propos du Sahara Occidental, les deux parties décident « de collaborer étroitement pour hâter la libération de ce territoire conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies ».

Le gouvernement espagnol définit ce qu'il entend par autodétermination : rattachement à l'Espagne ou Indépendance, la question n'étant posée qu'aux seuls Sahraouis présents sur le territoire (l'Espagne les estime à 25 000) à l'exclusion des réfugiés.

17 juin : Une manifestation de la population à El Ayoun est sauvagement réprimée par l'armée espagnole.

14 septembre : Au sommet de Nouadhibou,

Ould Daddah, Hassan II et Boumédienne s'entendent pour s'opposer à la tentative espagnole d'accorder « une indépendance de pure forme » au Sahara Occidental.

1971. Mars : Le ministère des affaires étrangères espagnol, Lopez Bravo, se rend au Maroc pour tenter de « régler tous les problèmes bilatéraux ».

Juillet : Attentat manqué du palais de la Skhirat.

1972

1972. Avril : Ould Daddah inaugure une série de séjours en Algérie qui deviendront tellement fréquents qu'il sera surnommé « Wali de Mauritanie ».

15 juin : En marge du sommet de l'O.U.A. à Rabat, les gouvernements algérien et marocain signent deux conventions réglant définitivement le tracé de la frontière algéro-marocaine et préconisant l'exploitation commune des minerais de Garat Djebillet.

26-28 juin : L'Espagne accorde un prêt de 40 millions de dollars à l'Algérie.

Août : Un deuxième attentat manqué contre Hassan II aboutit à l'exécution d'Oufkir et à la prise en charge par le roi de la Défense nationale et du commandement des forces armées royales.

Décembre : Le délégué espagnol à l'O.N.U. : « Les populations ne seront consultées que si elles en expriment le désir ».

1973

1973. Février : Le gouvernement espagnol informe que la Djemaâ composée de 102 notables se prononce pour « le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination » et réclame la mise en place d'un statut d'autonomie pour le Sahara Occidental sous le contrôle du Chef d'Etat espagnol.

Mars : Le Morehob (Mouvement Révolutionnaire des hommes bleus) créé en 1972 « pour la libération totale des territoires marocains spoliés par le colonialisme espagnol » quitte le Maroc et transfère son bureau à Alger.

10 mai : Création du Front Polisario qui annonce, le 20 mai, l'attaque du poste militaire de Khanda.

11 juillet : Scission au sein du Morehob ; tandis qu'une partie crée le « Mouvement du 21 août » et réclame toujours le rattachement du Sahara au Maroc, une autre partie demande l'indépendance.

23 juillet : Hassan II, Boumédienne et Ould Daddah se rencontrent à Agadir. Le communiqué final déclare que les trois parties « ont réaffirmé leur attachement indéfectible au principe de l'autodétermination et leur souci de veiller à l'application de ce principe dans le cadre qui garantit aux habitants du Sahara l'expression libre et authentique de leur volonté, conformément aux décisions de l'organisation des Nations Unies en ce domaine ».

1974

1974. 3 juillet : Le gouvernement espagnol informe les ambassadeurs d'Algérie, du Maroc et de la Mauritanie de la prochaine promulgation du statut d'autonomie interne du Sahara Occidental.

8 juillet : Hassan II déclare : « Nous n'admettons en aucune façon de voir s'ériger dans la partie sud de notre pays un Etat fantoche ». Il fait appel aux dirigeants des principaux partis d'opposition et lance une offensive diplomatique sur le plan international.

9 août : En réponse à un éditorial de l'organe de l'Istiqlal « Le silence d'Alger », le gouvernement algérien rappelle qu'« il n'a aucune prétention territoriale et réaffirme avec force son attachement à la juste cause de la terre arabe sous domination espagnole ».

La presse marocaine lui reprochera de ne pas avoir parlé de la « terre marocaine ».

20 août : Hassan II déclare que si « la voix diplomatique, politique et pacifique » s'avère inefficace, « il n'hésiterait pas à recourir à une autre méthode, malgré lui et avec regrets ».

21 août : Le gouvernement espagnol annonce son intention d'organiser, sous les auspices de l'O.N.U., un référendum d'autodétermination durant le premier semestre 1975.

Différents mouvements se créent alors, plus ou moins suscités par les Etats en présence :

— proche des autorités marocaines, le Front pour la Libération et l'Unité (F.L.U.) demande le rattachement du Sahara au Maroc ;

— promauritanien, le Mouvement de Libération du Sahara (MOLISA) demande le rattachement à la Mauritanie ;

— le Parti Progressiste Révolutionnaire (P.P.R.), proche des thèses espagnoles, réclame l'indépendance ;

— quant au Polisario, il « regarde avec fierté le rôle que joue l'Algérie dans la cause de notre peuple, peuple de Saguet-El-Elamra et Rio-de-Oro ».

17 septembre : Hassan II définit ce qu'il entend par autodétermination : « Le choix pour les Sahraouis n'est pas d'opter entre deux pays, mais entre deux situations ; à savoir : demeurer colonisés ou revenir à la mère-patrie qui est le Maroc ». Il propose en même temps de soumettre la question à la Cour internationale de La Haye.

26 octobre : Le Front Polisario revendique le sabotage du convoyeur des phosphates de Bou Craa.

26-29 octobre : Lors du sommet de Rabat, un accord secret est signé entre Ould Daddah et Hassan II, aux termes duquel les deux pays se partageraient le territoire du Sahara Occidental et exploiteraient en commun les richesses de Seguier-El-Hamra placée sous souveraineté marocaine. Les dirigeants algériens ne seront mis au courant que durant l'été 1975.

L'échec du P.P.R. amène la création du Parti de l'Union Nationale Sahraoui (P.U.N.S.) favorable à la thèse de l'indépendance.

Novembre : Le gouvernement algérien rétablit ses relations diplomatiques avec les Etats-Unis (les relations économiques, loin d'être interrompues, s'étaient au contraire renforcées depuis la guerre de 1967 au Moyen-Orient).

13 décembre : L'O.N.U. décide de confier l'affaire du Sahara Occidental à la Cour internationale de La Haye.

1975

1975. 10 janvier : La Cour de La Haye accepte de donner un « avis consultatif ».

Avril : Le Conseil des ministres de la Ligue Arabe adopte une résolution demandant la restitution des présides au Maroc. Il ne se prononce pas sur la question du Sahara Occidental.

L'Istiqlal déclare : « Il est de notre droit de réclamer le retour à la mère-patrie de tous les territoires marocains qu'occupe encore l'Algérie ».

Mai : Le Front Polisario et les autorités algériennes organisent une campagne autour du thème des réfugiés. Dans un mémorandum adressé le 2 mai au « Comité de décolonisation de l'O.N.U. », le Polisario fait état d'une population de « 750.000 habitants, sans les exilés », semblant ainsi inclure dans ses revendications les populations des régions sahariennes des pays voisins et en particulier celles de l'Algérie.

23 mai : L'Espagne se déclare prête à « transférer la souveraineté du territoire du Sahara, dans le délai le plus bref possible ». La presse espagnole fait alors état de désertion de soldats sahraouis de l'armée espagnole en faveur du Polisario qui est présenté comme le mouvement d'indépendance le plus influent.

5 juin : Dans une déclaration commune, les deux partis marocains Istiqlal et U.S.F.P. accusent le gouvernement algérien de collusion avec l'Espagne et remettent en cause les accords frontaliers de juin 1972.

1^{er}-4 juillet : Le gouvernement algérien apprend l'existence de l'accord secret maroco-mauritanien, Bouteflika se rend à Rabat pour rencontrer Hassan II. Le communiqué commun affirme que le gouvernement algérien n'a pas de « prétention sur le Sahara Occidental ». Bouteflika déclare le 5 : « L'Algérie accueille avec une grande satisfaction l'accord conclu entre les deux frères marocain et mauritanien concernant le Sahara Occidental ».

16 octobre : La Cour de La Haye clôture ses délibérations sans donner d'avis. Aux deux questions posées, elle répond :

1) Le Sahara Occidental n'était pas « une terre sans maître » au moment de sa colonisation par l'Espagne ;

2) La Cour admet l'existence de « liens juridiques » entre certaines tribus du Sahara Occidental et le Maroc, mais rien ne prouve la reconnaissance internationale de « liens juridiques de souveraineté entre le Sahara Occidental et l'Etat marocain ». La Cour admet de même « l'existence de droits, y compris certains droits relatifs à la terre qui constituent des éléments juridiques entre l'ensemble mauritanien et le territoire du Sahara Occidental ».

Les juges estiment cependant que ces indications ne sont pas suffisantes pour modifier la résolution de l'O.N.U. en ce qui concerne l'autodétermination.

Le même jour, Hassan II annonce publiquement l'organisation d'une marche « populaire et pacifique » vers le Sahara Occidental ; il déclare : « Si nous rencontrons sur notre chemin d'autres forces que les forces espagnoles, nous aurons recours à l'autodéfense. Mais si nous ne rencontrons que les Espagnols, nous les saluerons et nous les laisserons tirer sur nous s'ils le veulent ».

9 septembre : Selon une révélation faite dans une interview au journal « Le Monde » du 2 décembre par le secrétaire du Front Polisario, El Ouali, « le ministre espagnol des Affaires étrangères avait demandé à me voir. Nous nous sommes rencontrés, le mardi 9 septembre, dans un petit village, dans un pays étranger..., nous avons discuté toute une nuit..., nous avons réussi à nous entendre ».

21 octobre : Dans un communiqué, l'U.G.T.A. et l'U.N.J.A. déclarent que toute violation du principe de l'autodétermination au Sahara Occidental serait « un grave et flagrant danger visant la révolution algérienne, sa sécurité et ses victoires ».

Fin octobre : Le gouvernement espagnol entreprend des négociations avec les émissaires marocains puis les suspend, tandis que la presse algérienne commence une campagne contre le régime marocain dont elle prédit l'anéantissement.

2 novembre : Visite de Juan Carlos, nouveau roi d'Espagne, à El Ayoun. De son côté, le représentant du gouvernement algérien à l'O.N.U. menace : « Si le Conseil de Sécurité et la Communauté Internationale ne se trouvaient pas en mesure d'exercer leurs responsabilités, l'Algérie prendra les siennes ».

6 novembre : Début de la « Marche verte » qui regroupe 350.000 personnes. Le gouvernement algérien décide de masser des troupes à la frontière.

7 novembre : Ould Daddah : « La façon dont les Espagnols viennent de quitter la Guerra sans nous prévenir et en abandonnant purement et simplement à leur sort des populations dont cependant ils ont encore juridiquement la charge nous choque profondément. »

9 novembre : Les négociations ayant repris avec le gouvernement espagnol, Hassan II demande aux « marcheurs » de rentrer chez eux, « la marche ayant atteint ses objectifs ».

10 novembre : Rencontre à Colomb-Béchar entre Ould Daddah et Boumédienne : c'est la fin de leur entente. L' entrevue a été orageuse si l'on en croit Ould Daddah qui a déclaré devant le Conseil national mauritanien que Boumédienne avait utilisé « toutes sortes de pressions et de menaces pour nous faire renoncer à nos droits légitimes ».

12 novembre : Selon El Moujahid, parlant de l'arrêt de la « Marche verte » : « L'opinion publique espagnole, pour sa part, estime qu'il ne pouvait en être autrement car l'Espagne, forte de l'appui de la Communauté internationale, n'aurait jamais cédé au chantage ».

Le journal se plaît à souligner que l'Espagne, en ne cédant pas aux demandes de Rabat, « avait choisi le chemin de l'honneur et de la dignité » et que le voyage de Juan Carlos à El Ayoun avait soulagé l'opinion publique favorable à une « atti-

tude de fermeté ».

14 novembre : Les négociations tripartites de Madrid, Mauritanie, Maroc, Espagne, aboutissent à un accord prévoyant, entre autres, le retrait des forces espagnoles le 28 février 1976 au plus tard, et la prise en charge du pays par les deux autres gouvernements. Le gouvernement algérien déclare que « l'Algérie ne saurait entériner une solution à l'élaboration et à la mise en œuvre de laquelle elle ne serait pas associée ».

El Ouali affirme à Alger que le Front Polisario considère l'accord de Madrid « nul et non avenu ».

17 novembre : Selon l'A.P.S., les troupes marocaines auraient pénétré au Sahara Occidental bien avant la signature de l'accord tripartite. Hassan II déclare de son côté que « le problème du Sahara Occidental est réglé ».

18 novembre : Le Front Polisario est doté d'un nouveau porte-parole à Alger, Baba Miské. Cet ancien ministre mauritanien, renvoyé par Ould Daddah, était jusque là responsable d'une revue financée par le gouvernement algérien. Il déclare : « Le Front contrôle et administre la quasi-totalité du territoire et il serait normal que la Communauté internationale le reconnaissse ».

19 novembre : Le représentant algérien à l'O.N.U. : « Le gouvernement algérien continue à considérer le gouvernement espagnol... comme puissance administrative au Sahara ».

Après la signature de l'accord tripartite, les troupes marocaines et mauritanienes pénètrent officiellement au Sahara Occidental. Elles occupent Smara le 27 novembre.

19 novembre : Titre d'*« El Moujahid »* : « Le peuple sahraoui est déjà déterminé ».

10 décembre : L'Assemblée générale de l'O.N.U. vote deux résolutions : la première proposée par le gouvernement algérien propose l'autodétermination de la population du Sahara et ne mentionne pas l'accord tripartite ; la deuxième proposée par le Sénégal, la Tunisie et le Zaïre prend acte de l'accord tripartite et demande aux trois gouvernements signataires d'organiser un référendum populaire.

16 décembre : 47 notables membres de la Djemaa-sahraouie pro-espagnole rejoignent le Polisario à Alger.

28-29 décembre : rencontre entre Khadafi et Boumédienne à Hassi-Messaoud pour « faire front à tous les défis ». Durant la fin du mois, à partir de la fête de l'Aïd les autorités algériennes organisent l'expulsion de plus de trente mille travailleurs marocains résidents en Algérie dans des conditions souvent inhumaines : séparation des familles, insultes, mobilisation de cliques pour applaudir.

31 décembre : Déclaration de Mohamed Bouiaf pour dénoncer les expulsions et le risque de guerre et condamner les « visées hégémoniques » des dirigeants algériens et la politique aventurière de Boumédienne.

1976

1976. 1^{er} janvier : Après avoir rencontré Hassan II, Ould Daddah se rend successivement à Tripoli et Tunis pour rencontrer Khadafi et Bourguiba.

2 janvier : Un cargo soviétique est arraisonné au large de Rio-de-Oro par la marine marocaine.

4 janvier : En visite à Alger, le général Giap reçoit une délégation du Polisario qui déclare que le général a exprimé « la solidarité du peuple vietnamien et la sienne propre avec le peuple sahraoui pour l'autodétermination et l'indépendance ».

5 janvier : Commentant la loi des finances pour 1976, Mahroug annonce une augmentation de 20 % du budget de la défense nationale (qui s'élève à 1.288 millions de DA).

6 janvier : Explosion au siège d'*« El Moudjahid »*. C'est une aubaine pour le gouvernement algérien qui y voit une preuve concrète des menaces qui pèseraient sur la « Révolution ». Cette affaire est mise à profit pour intensifier la surveillance policière à l'intérieur du pays.

7 janvier : Le Comité international de la Croix-Rouge signale que près de 40.000 réfugiés sahraouis ont fui devant l'avancée des troupes marocaines, et se trouvent à Tindouf dans une situation lamentable.

Le Premier ministre marocain en visite en

DECLARATION de Mohamed BOUDIAF

Depuis Septembre 1962, après avoir démissionné de toute responsabilité au sein des instances dirigeantes de mon pays, je me suis attaché avec un groupe de militants à sauver de la débâcle et de la confusion politique qui ont suivi l'indépendance algérienne un esprit militant et une tradition de lutte, et ce, contre vents et marées en intervenant à chaque occasion pour dénoncer ce qu'en toute conscience nous jugions contraire à l'intérêt supérieur de notre patrie.

Cette position politique m'a valu d'être mis dans l'impossibilité de vivre dans mon pays après avoir connu la prison en 1963 et encouru une condamnation à mort en 1964. J'ai choisi comme lieu de résidence le Maroc que je considère comme ma deuxième patrie. J'y vis depuis bientôt onze ans et durant tout ce temps je m'étais imposé la discipline de ne rien entreprendre sur le plan politique afin de ne pas mettre dans l'embarras mes hôtes allant jusqu'à renoncer à renouer avec mes anciens compagnons de lutte marocains. Il en fut ainsi jusqu'au 16 octobre dernier, date de l'annonce de la « Marche verte » décidée par le souverain marocain dans le but de libérer le Sahara occidental de la domination coloniale espagnole.

En dépit de mon ardent désir de prendre position sur une action qui est en fait une nouvelle page dans la libération du Maghreb arabe au nom de laquelle des centaines de milliers de combattants sont tombés au champ d'honneur, j'ai continué à garder le silence non sans suivre de près le déroulement impétueux des événements dans l'espérance que tout finirait par rentrer dans l'ordre et que les nuages qui momentanément obscurcissaient les relations algéro-marocaines se dissiperaient rapidement. Malheureusement, je suis obligé de reconnaître devant la montée des périls que mes prévisions se sont révélées inexactes et que les menaces d'un conflit armé se précisent dangereusement.

Devant cette détérioration rapide et n'écoulant que la voix de ma conscience, je romps ce silence qui n'est plus de mise, convaincu que les hommes de bonne volonté, tous les militants où qu'ils se trouvent, d'un côté comme de l'autre, donneront à ma présente déclaration le sens qui est le sien et la portée qu'elle mérite.

Au fond, de quoi s'agit-il ? Quelles sont les raisons de cette escalade vers une guerre fratricide ? Qui en est responsable ?

Au point de départ, nous trouvons la question du Sahara occidental. Comme personne ne l'ignore, le royaume du Maroc revendique depuis fort longtemps cette région qu'il considère comme partie intégrante de son territoire national. Quelles que soient les ardigies juridiques pour confirmer ou infirmer cette thèse, il est un fait qui à mes yeux est capital : le peuple marocain est convaincu que le Rio de Oro et Saquia El Hamra sont indissociables du Maroc. Répondant à l'appel de leur souverain 350 000 citoyens de toutes conditions hommes et femmes, rassemblés en un temps très court sont allés en rangs serrés et avec enthousiasme jusqu'à toucher les barbelés défensifs de l'armée espagnole. Cette expression de la volonté populaire constitue à mon sens un élément de légitimité qui mérite le respect.

Les Espagnols l'ont bien compris et ont préféré une solution négociée reconnaissant la souveraineté du Maroc et de la Mauritanie sur ce territoire. Depuis, les passations de pouvoir se font normalement, non sans

quelques affrontements armés qu'il faut déplorer et l'on peut dire que c'est la fin de l'occupation espagnole. Les seuls à ne pas avoir saisi cette réalité sont les actuels dirigeants algériens qu'il faut dès l'abord nettement différencier du peuple algérien, lequel n'a jusqu'à ce jour mandaté légitimement aucune autorité pour parler et agir en son nom et encore moins confisquer le prestige de son million de martyrs. Ces dirigeants non contents de cette issue pacifique à laquelle ils auraient dû applaudir, dépassés par des événements qu'ils n'ont su ni maîtriser ni surmonter se sont laissés dominer par leur rancœur et leur colère oubliant du coup les règles les plus élémentaires de bon voisinage et de fraternité basées sur la communauté de croyance et de destin qui ont de tout temps lié nos deux peuples.

Tous ceux qui, pendant les périodes difficiles de 1954 à 1962, ont vécu au milieu du peuple marocain, ont lutté côte à côte avec ses résistants et dont la mémoire est fidèle ne pourront jamais oublier les liens indéfectibles tissés par le sacrifice et le sang de nos masses. Tous ceux qui en Suisse, au Caire, à Madrid, à Nador et à Oujda ont scellé le pacte de la lutte commune, ont prêté le serment de libérer le pays de l'emprise coloniale, ceux-là n'oublient pas et prennent leurs responsabilités envers et contre tous pour barrer la route à l'aventure et la frénésie qui s'est emparée du clan qui régit aujourd'hui l'Algérie.

J'ai dit plus haut que la situation était grave. Elle l'est effectivement et le spectre hideux de la guerre est à nos portes.

A ce point de mon développement, il importe de rappeler les positions du pouvoir d'Alger pour mieux se faire une idée de l'enchaînement qui en a découlé.

La position officielle du dit pouvoir est la suivante : l'Algérie n'a aucune revendication territoriale sur cette région, mais elle se considère partie intégrante ou concernée, peu importe les subtilités de langage. Or, le Maroc revendique le territoire. Pour tout politique éclairé, il n'y a là aucune contradiction de fond et encore moins sujet de friction susceptible de justifier un tant soit peu le comportement des autorités algériennes.

d'autant plus que, dans une interview récente, le souverain marocain a déclaré clairement qu'il ne revendique rien à l'Algérie. Faut-il signaler à ce sujet qu'il existe l'accord d'IFRANE qui, ratifié ou non, n'en constitue pas moins un acquis hautement positif à partir duquel tous les espoirs sont permis.

Faire un cheval de bataille du principe de l'autodétermination pour des populations n'excédant pas les soixante mille âmes et disséminées sur un territoire plus étendu que la moitié de la France relève de la plus pure utopie. Qu'il me soit permis de rappeler que Boumédiène et ses amis de l'ex-Etat-Major des frontières, à l'avant-dernière session du C.N.R.A. à Tripoli, ont boycotté la réunion pour protester contre ce même principe quand il s'est agi de l'appliquer à l'Algérie. En aïr, cet acharnement à vouloir à tout prix la naissance d'un nouvel Etat souverain au Sahara cache mal des arrières-pensées hédoniques. Bien plus, se poser en défenseur du peuple sahraoui, si tant est que cette prétention chez ceux qui la ressassent est sincère, devrait plutôt s'inscrire dans le contexte plus large d'une coopération amicale à l'échelle nord-africaine où tous les Sahraouis aux côtés de leurs frères algériens et marocains auront la liberté et la possibilité de s'engager résolument dans la bataille combien plus exaltante contre le sous-développement qui est le lot

L'histoire de la crise actuelle brièvement exposée, je dois en tant que militant et ancien responsable me définir clairement dans la ligne qui a toujours été la mienne : pourquoi ai-je adhéré il y a plus de trente ans au P.P.A. de préférence aux autres formations politiques algériennes ? Pourquoi en 1954 ai-je tourné le dos aux dissensions de la direction de ce Parti pour m'adresser à la base militante et prendre la tête du premier comité de la révolution qui a organisé et déclenché le 1^{er} Novembre la guerre de Libération Nationale aux côtés des frères marocains et tunisiens ? Pourquoi, en 1962, quand la course effrénée au pouvoir s'est déchaînée ne me suis-je pas associé à la cohorte des arrivistes pour me retrouver presque seul avec une poignée de militants ? Au vu de ce cheminement de trois décennies, parfois instinctivement, je me suis toujours retrouvé du côté

de tous les pays anciennement colonisés. On dira que derrière tout cela il n'y a seulement que les phosphates de Boukrâa comme si nous Algériens, au temps des Accords d'Evian, n'avons pas pensé au gaz et au pétrole que recèle notre Sahara que le gouvernement français a cherché à couper de la mère patrie.

Ces deux points évidents, j'en arrive aux responsabilités dans la détérioration grave des rapports algéro-marocains. Tout homme sain, tout militant sincère, tout observateur impartial est en droit de se poser des questions sur la signification d'un ensemble de mesures et d'initiatives prises par les autorités algériennes et dont je me limite à ne citer que les plus criantes.

a) la création de la voix du Sahara sur les ondes de Radio-Alger qui quotidiennement déverse sur ce pays frère et ses instances supérieures son flot d'injures, de mensonges et d'accusations infâmant.

b) l'armement et les encouragements prodigues à un prétexte F. Polisario dont les idéaux politiques sont pour le moins obscurs. J'ignore tout sur les meneurs de ce front qui rêvent d'organiser une guérilla dans un désert à faible densité de population, au terrain inhospitalier et impropre à toute entreprise de ce genre. Dans de telles conditions, si l'on doit se référer aux enseignements de tous les manuels de guerre de résistance, cette entreprise semble vouée à l'échec et frise l'inconscience comme en témoigne le débarquement à La Guéra :

c) mais, fait plus grave et combien plus révoltant, rompt avec les règles élémentaires de l'hospitalité, l'expulsion depuis la veille de l'Aïd El Adha de nationaux marocains résidents en Algérie (25 000). Le drame humain par son ampleur parce qu'il touche des victimes innocentes doit susciter l'indignation et le désavoué qu'il mérite de la part de l'opinion (en premier lieu algérienne) arabe et internationale.

Du côté marocain, jusqu'à ce jour, aucun Algérien résidant au Maroc n'a été inquiété. Les organes de presse et d'information qu'ils soient d'opposition ou officiels s'en tiennent au compte rendu de ces expulsions en évitant d'aggraver le climat et observent devant ce drame une attitude faite de calme et de dignité.

A ce sujet, j'adresse un appel solennel à Sa Majesté et aux autorités marocaines afin d'épargner les ressortissants algériens résidant au Maroc qui s'inquiètent et qui ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des pratiques que j'ai qualifiées plus haut.

L'histoire de la crise actuelle brièvement exposée, je dois en tant que militant et ancien responsable me définir clairement dans la ligne qui a toujours été la mienne : pourquoi ai-je adhéré il y a plus de trente ans au P.P.A. de préférence aux autres formations politiques algériennes ? Pourquoi en 1954 ai-je tourné le dos aux dissensions de la direction de ce Parti pour m'adresser à la base militante et prendre la tête du premier comité de la révolution qui a organisé et déclenché le 1^{er} Novembre la guerre de Libération Nationale aux côtés des frères marocains et tunisiens ? Pourquoi, en 1962, quand la course effrénée au pouvoir s'est déchaînée ne me suis-je pas associé à la cohorte des arrivistes pour me retrouver presque seul avec une poignée de militants ? Au vu de ce cheminement de trois décennies, parfois instinctivement, je me suis toujours retrouvé du côté

des masses populaires opprimées. Je ne peux changer aujourd'hui.

Ma place est résolument aux côtés des peuples algérien et marocain qui ont donné des exemples éclatants de leur volonté, cette volonté commune aux peuples de la terre dans leur marche vers le progrès, volonté qui trempe ses racines dans le sens inné du cours de l'histoire et qui est indissociable de la volonté divine dans son infaillibilité et dans son invincibilité. Etre avec le peuple algérien aujourd'hui c'est également être avec le peuple marocain, c'est cela la vérité et seule la vérité est révolutionnaire.

En arrivant au terme de cette déclaration, je réponds à certains frères marocains qui s'interrogent sur le silence du peuple algérien, voire sur sa passivité. Je leur demande de se reporter à l'histoire pour se faire une idée des capacités de ce peuple. Pour ne parler que de l'époque contemporaine, son histoire est jalonnée des faits d'armes les plus glorieux et d'épopées dignes d'admiration : de sa farouche résistance à la conquête coloniale avec l'Emir Abd el Kader et les innombrables soulèvements populaires qui ont culminé en 1870 avec la révolte de Mokrani et de Bel Haddad jusqu'à plus près de nous les événements de mai 1945 qui ont ensanglanté le Constantinois et coûté au peuple algérien de 30 000 morts.

Enfin, hier seulement, ce même peuple littéralement laminé par une colonisation séculaire a pourtant trouvé en lui-même l'énergie nécessaire pour arracher son indépendance au terme d'une querre qui lui a coûté plus d'un million de victimes. A la fin de ce cauchemar et au moment où nos masses fêtaient dans l'âge d'or ce qu'elles croyaient être la fin de leurs malheurs, une conjuration hérétique sans lien avec les luttes passées, bafouant l'esprit militant, provoquant la confusion et profitant du vide politique laissé par les centaines de militants morts au combat a pris par la force un pouvoir qu'elle garde jalousement en imposant au peuple algérien une dictature féroce. Sous couvert d'une soi-disant révolution sociale à laquelle personne ne croit, une minorité qui a amassé de grosses fortunes vit dans l'opulence et le luxe, dilapidant les deniers publics en opérations de prestige, hypothéquant l'avenir du pays par un endettement colossal, brisant toute velléité d'opposition, pourchassant même à l'étranger les ex-responsables qu'elle élimine froidelement. Le peuple réduit à se battre pour le pain quotidien, souffrant de toutes les privations, manquant des droits les plus élémentaires n'est pourtant pas passif. Il grogne dans ses profondeurs et sa colère grandit, non contre le peuple marocain, mais contre ceux-là mêmes qui sont parvenus à lui ravir les fruits de ses sacrifices et qui l'insultent dans sa dignité et son honneur en foulant aux pieds ses traditions les plus nobles au point de ternir gravement son image aux yeux du monde et en particulier du monde arabe.

C'est pourquoi je suis convaincu d'être entendu en lançant un cri d'alarme à tous les Algériens et à toutes les Algériennes qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur du pays pour qu'ils s'opposent de toutes leurs forces à l'engrenage désastreux qui pourrait nous conduire à un affrontement fratricide.

Le 31 décembre 1975
Mohammed BOUDIAF

CHRONOLOGIE (suite)

France souligne l'attitude « compréhensive » de ce pays dans l'affaire du Sahara Occidental et déclare qu'une guerre algéro-marocaine constitue une catastrophe pour les peuples de la région.

21 janvier : Un chasseur F-5 marocain aurait été abattu par un missile au-dessus de la Mauritanie.

23 janvier : Bouteflika déclare à la Conférence des Jeunes d'Europe et des Pays Arabes : « Nous sommes prêts à discuter pour trouver des formules qui préservent les intérêts des uns et des autres, mais sans piétonner le peuple sahraoui et en passant par la légalité ».

27 janvier : A Amgala, à 300 km de la frontière algérienne, une unité de l'ANP algérienne est durement accrochée par les troupes marocaines,

laissant une centaine de prisonniers (surtout des réservistes) et des armes. Selon le gouvernement algérien, cette unité convoyait des vivres et des médicaments pour les Sahraouis. L'affaire met en branle une série de visites et de navettes entre les différentes capitales. Les tentatives de médiation et les missions de bons offices des uns et des autres semblent engager le conflit sur le terrain diplomatique.

31 janvier : L'ambassadeur de Suède auprès de l'O.N.U., Reybeck est chargé d'une mission d'information sur « les dispositions nécessaires pour permettre à la population locale d'exercer son droit à l'autodétermination ».

9 février : Le ministre de l'Information marocain déclare : « Le Maroc ne s'assoirera jamais nulle part avec le Front Polisario ». En ce qui concerne un accord avec l'Algérie, « s'il s'agit de l'exploitation des richesses, il existe dans la région des possibilités économiques qui, mises ensemble, peuvent lui donner une pros-

périté... si ces idées coïncident avec celles des dirigeants algériens, alors il y a matière à discussion. Mais pas d'autodétermination, pas de modification de la carte marocaine. »

11-12 février : Le Conseil de la Révolution et le Conseil des Ministres algériens évoquent les risques d'une « confrontation nouvelle et générale » entre le Maroc et l'Algérie. « El Moudjahid » titre pour sa part : « Ni paix, ni stabilité sans la reconnaissance des droits du peuple sahraoui », Boumédiène se rend en Libye pour voir Khadafi.

15 février : Dans un message à Boumédiène, Hassan II accuse l'ANP d'avoir mené une « opération d'anéantissement » contre la garnison marocaine d'Amgala. Il demande à Boumédiène de choisir entre « une guerre loyale et ouverte déclarée et une paix internationalement garantie ». Le gouvernement algérien déclare qu'il n'est pour rien dans cette affaire, tandis que le Polisario revendique la

parternité de l'opération. Selon Baba Miské : « Le président mauritanien Mokhtar Ould Dadah était peinard, maintenant il a sur le dos une grande partie de son opinion, opposée à la guerre. Militairement, il met son pays en danger ; économiquement, il lui fait soutenir un effort de guerre asphyxiant : des taxes spéciales très élevées ont été prélevées et les options économiques en cours abandonnées. Alors que nous, sahraouis, nous étions prêts à accepter l'unité avec la Mauritanie, par exemple dans le cadre d'une grande fédération. Si la Mauritanie revient à une politique plus réalistique, le Polisario pourrait reprendre de bonnes relations avec elle. »

17 février : Le quotidien marocain « Le Matin du Sahara » écrit, à propos du Sahara, qu'après la défaite marocaine à Isly devant la France, celle-ci a entrepris « d'amputer le Maroc d'immenses territoires pour les intégrer dans son Algérie », selon le journal « d'immenses pro-

vinces marocaines furent détachées de la mère-patrie » malgré l'opposition du sultan Abderrahmane qui aurait déclaré : « Tous les territoires sahariens sont marocains ». Cet article semble relancer les revendications marocaines sur la totalité du Sahara.

27 février : Le Conseil National Provisoire, animé par le Polisario, annonce la création de la « République arabe Sahraouie Démocratique ». Cette décision unilatérale est pourtant présentée comme « un achèvement du processus d'autodétermination » par El Moudjahid qui fait ainsi bon marché des principes qu'il prétendait défendre.

Fin février : « Révolution Africaine » reprend à son compte une accusation d'El Moudjahid : « L'Espagne n'a été contrainte par aucune défaite pour brader le Sahara et son peuple, dont elle avait la responsabilité administrative pour en confier la tutelle à un pays tiers... Le rôle a choisi de bâcler le dossier du Sahara pour

concentrer ses efforts sur les problèmes internes. »

Dans le même hebdomadaire Boumédiène opère un recul en affirmant : « Le problème du Sahara est un problème politique, il ne peut être réglé par le canon. »

Toujours selon « El Moudjahid », cette « République sera dotée d'un Conseil de la Révolution, d'un gouvernement et d'une constitution ». Ainsi, il n'est plus question de référendum, d'autodétermination ; sans consulter la population, le Polisario s'en proclame le seul porte-parole autorisé. Il est à bonne école : celle des dirigeants d'Algier ; comme eux, il cherche d'abord la reconnaissance des institutions internationales.

6 mars : Le gouvernement algérien annonce qu'il reconnaît la République Sahraouie.

7 mars : Le Maroc et la Mauritanie rompent leurs relations diplomatiques avec le gouvernement algérien.

Qui menace le peuple algérien?

La position du P.R.S. sur le conflit algéro-marocain a été, en partie, exprimée par Mohamed Boudiaf, membre fondateur du Parti, qui, dans sa déclaration du 31 décembre 1975 dénonçait énergiquement les provocations anti-marocaines du pouvoir d'Alger : insultes, expulsion de 30.000 marocains vivant en Algérie, « soutien » au Front Polisario. Il s'élevait contre les risques de guerre fratricide et appelait Marocains et Algériens à refuser de se laisser entraîner dans un engrenage aux conséquences catastrophiques pour l'avenir du Maghreb, affirmant que la solution du problème « devrait plutôt s'inscrire dans le contexte plus large d'une coopération amicale à l'échelle Nord-Africaine où tous les Sahraouis aux côtés de leurs frères algériens et marocains auront la liberté et la possibilité de s'engager résolument dans la bataille combien plus exaltante contre le sous-développement ».

Cette déclaration a donné lieu dans la presse européenne à des interprétations tendancieuses, la qualifiant en quelques mots de soutien au régime marocain. Dire que les autorités marocaines revendiquent depuis fort longtemps le Sahara Occidental, que les masses marocaines dans leur totalité (y compris les courants les plus à gauche) appuient cette revendication, que la création d'un Etat indépendant au Sahara Occidental serait la concrétisation de visées hégémoniques sans pour autant répondre aux aspirations des Sahraouis, souligner les idéaux confus du Polisario, en un mot exprimer des vérités non conformes aux dogmes établis à Alger pour les besoins de la cause, ne signifie nullement se prononcer sur le régime marocain et sa politique, ce qui serait d'ailleurs une ingérence dans les affaires intérieures du peuple marocain.

Les militants du P.R.S., après en avoir discuté dans leurs instances au pays et à l'étranger, se reconnaissent totalement dans cette position qui dénonce le risque d'une guerre qui nous menace encore aujourd'hui.

L'affaire de M'Gala vient justement de montrer le caractère dangereux pour le peuple algérien de la politique actuelle. Car, au-delà de la défaite militaire subie par l'armée de Boumédiène, il faut signaler que ce sont des jeunes réservistes qui ont été envoyés au massacre à 300 km au Sud de nos frontières. Le texte qui suit approfondit et explicite la position du P.R.S.

Depuis quelques semaines notre pays se trouve engagé dans un processus dangereux dont l'aboutissement pourrait être une guerre avec nos voisins marocains.

Des moyens considérables ont été mis en œuvre par le pouvoir de Boumédiène pour préparer l'opinion algérienne à cette éventualité. Limitée dans un premier temps à une énergique campagne de presse tournée principalement vers l'étranger, la **propagande de guerre** a connu une escalade avec l'orchestration à travers tout le territoire et au niveau de tous les organes d'information d'une semaine d'explication : meetings préfabriqués pour les besoins de la télévision dans des salles à l'ambiance surchauffée par une clique constituée par les hommes de main du F.L.N. et les inconditionnels du volontariat étudiant, manifestations de « masses » dont les participants étaient enrôlés de force dans les sociétés nationales ou transportés par des cars depuis les écoles et les entreprises, articles incendiaires dans la presse, etc... Tout cela dans le but évident de « mobiliser » la population algérienne.

Un nouveau pas a été franchi au moment de l'Aïd avec un ensemble de mesures destinées à conditionner davantage l'opinion : rappel des réservistes, réquisition des chauffeurs de la S.N.T.V., réquisition de camions, réouverture des abris anti-aériens, essais de sirènes, mouvement de troupes et de matériels militaires, manipulation des jeunes lycéens engagés dans une chasse à l'espion, bruits alarmistes sur l'imminence d'une invasion marocaine, tours de garde dans les édifices publics et les entreprises, comités de villages pour surveiller les campagnes, mobilisation des anciens moudjahidine, excitation du chauvinisme et de la xénophobie.

Cette **préparation psychologique** du peuple s'est accompagnée de provocations tendant à faire monter la tension avec le peuple et les autorités marocaines : insultes déversées par le canal de la radio nationale, slogans orduriers au cours des manifestations, « révélations sensationnelles » sur le régime marocain, incitation à la haine contre les Marocains en général. Le point culminant étant atteint avec l'**expulsion** sans aucun ménagement hors du territoire algérien de dizaines de milliers de ressortissants marocains (et tunisiens) en majorité des ouvriers, des artisans ou des petits commerçants installés dans notre pays depuis longtemps, brisant des familles, séparant des mères de leurs enfants, portant atteinte à la dignité et aux principes d'hospitalité du peuple algérien. En se vengeant ainsi sur des victimes innocentes, le pouvoir de Boumédiène voulait créer une situation irréversible et provoquer une riposte marocaine, de façon à donner crédit à sa campagne de presse.

De tels agissements doivent être condamnés sans aucune ambiguïté comme cela a été fait par le camarade Mohamed Boudiaf

dans la déclaration du 31 décembre 1975 car si par la faute du régime d'Alger, il s'établissait un climat de haine et de rancœur entre les peuples algérien et marocain, cela compromettait gravement et pour une longue période l'édification d'un authentique Maghreb des peuples. Le peuple algérien dans son immense majorité a, à cette occasion, fait preuve d'une grande sagesse en refusant de se laisser emporter par la propagande belliciste et en gardant son calme.

Toutefois, un fort sentiment d'inquiétude a fini par gagner les masses qui craignent que le pouvoir dans sa fuite en avant n'entraîne notre pays dans une aventure sanglante.

Pour en finir avec les mensonges grossiers, le matraquage idéologique, le climat de terreur politique et de chantage dont le but est d'étouffer les masses et de les contraindre au silence, le P.R.S. soucieux avant tout de se faire l'interprète des aspirations les plus profondes du peuple algérien veut, par ce texte, faire connaître son analyse des événements, en expliquer les véritables causes et proposer les mots d'ordre qu'il considère comme les plus justes dans la situation actuelle.

Officiellement, la raison du conflit algéro-marocain, c'est le Sahara Occidental. Essayons donc d'y voir un peu plus clair. De quoi s'agit-il ? D'un territoire désertique, faiblement peuplé (60.000 habitants pour la plupart des nomades) colonisé par les Espagnols depuis plusieurs siècles. Jusqu'à ces dernières années, il n'avait pas soulevé beaucoup d'intérêt, y compris chez ceux, Marocains ou Mauritaniens qui revendiquaient son rattachement à leur territoire national. Les tentatives de ses habitants en vue de secouer un joug colonial pesant (60.000 soldats d'occupation) n'avaient suscité que peu d'écho.

La découverte de gisements importants de phosphates n'est pas étrangère au fait que le Sahara Occidental soit devenu un objet de convoitises, d'autant plus qu'il devient en même temps un enjeu stratégique et militaire avec le déplacement sur le continent africain de la rivalité entre les deux superpuissances USA et URSS. Il est donc nécessaire de tenir compte dans l'analyse de cette réalité économique et politique et de refuser d'en rester à un niveau de spéculation abstraite sur le principe d'auto-détermination ou sur tel ou tel argument juridique ou historique. La question du Sahara Occidental qui se trouve brutalement projetée au centre du conflit le plus grave qui ait jamais secoué le Maghreb, met en jeu des rapports de force fluctuants et des alliances complexes qui connaissent depuis dix ans de bien curieux développements. La crise actuelle couve depuis un certain temps déjà. Feindre de la découvrir maintenant relève soit de la mauvaise foi, soit de la recherche d'alibi.

Lorsqu'en 1966, l'ONU adopte une résolution qui recommande

aux autorités espagnoles d'arrêter avec les « parties intéressées » les modalités d'un référendum, il est clair que cette résolution n'est pas près d'être appliquée. Les Espagnols qui viennent de découvrir les gisements de phosphates de Boucraa n'ont aucune intention de s'en aller, bien au contraire, ils essayent de consolider leur présence. Parallèlement à la mise en valeur des phosphates à laquelle ils prennent soin d'associer un certain nombre d'intérêts européens, ils engagent un processus de sédentarisation de la population nomade en créant quelques activités économiques. Sur le plan politique, ils préparent une « indépendance de pure forme » à laquelle Boumédiène et Hassan II réunis en 1970 au sommet de Tlemcen déclarent vouloir s'opposer. Ce qui n'empêche pas les autorités coloniales d'encourager la formation d'un mouvement de libération à leur solde et de mettre en place avec les notables sahraouis qui leur sont fidèles une **djemâa** transformée peu à peu en autorité administrative. Les objectifs de cette politique sont clairs, il s'agit de créer par la voie d'un référendum d'autodétermination organisé par eux un Etat fantôme inféodé à Madrid, qui préserve les intérêts européens tout en procédant à un simulacre de décolonisation.

Lorsque ces projets se précisent, la tension commence à monter. Le gouvernement marocain qui revendiquait depuis longtemps le Sahara Occidental (fait admis par les autres pays maghrébins) manifeste son intention de s'opposer, même par les armes, aux manœuvres espagnoles. Ce qui amène l'ONU à se débarrasser du dossier et à le confier à la Cour Internationale de Justice de la Haye. C'est à ce moment précis que le pouvoir d'Alger, tout en réaffirmant qu'il n'avait aucune revendication territoriale sur cette région, se déclare « partie concernée » par la solution du problème. Il s'oppose ouvertement aux thèses marocaines. Il se trouve donc d'accord avec l'Espagne pour souhaiter un référendum d'autodétermination qui ouvrirait comme perspective la création d'un Etat indépendant. Les Marocains ripostent en organisant une marche de 350.000 personnes vers les frontières du Sahara montrant par là leur détermination à récupérer ce territoire. Cette opération marque un **tournant** dans les positions des différentes parties, on assiste à un renversement des alliances. Une solution qui écarte le pouvoir d'Alger est négociée entre l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie qui, jusque là était l'allié inconditionnel du pouvoir d'Alger. Cet échec conduit le régime de Boumédiène à refuser de reconnaître l'accord tripartite et à tenter d'empêcher son application. C'est dans cette conjoncture qu'il faut comprendre l'aide financière, diplomatique et militaire que le pouvoir apporte au front Polisario qui apparaît comme un **instrument** de la politique d'Alger. D'ailleurs, le Polisario ne ménage pas son soutien au pouvoir, s'ingérant de façon intolérable dans nos affaires intérieures.

L'attitude du pouvoir d'Alger dans cette affaire est donc loin d'être dictée par des positions militantes de « solidarité révolutionnaire anti-impérialiste ». Elle obéit à des motivations beaucoup plus terre à terre, moins d'ailleurs la perspective d'une « fenêtre sur l'Atlantique » que la concrétisation des ambitions de la bourgeoisie d'Etat algérienne qui rêve de devenir le relais nécessaire de la pénétration impérialiste et social-impérialiste en Afrique. Ce sont ces « arrières pensées hégémoniques » qui ont conduit Boumédiène à couvrir des années durant Ould Dadda et le régime mauritanien catalogué pour la circonstance de « progressiste » et qui le poussent aujourd'hui à encourager la création d'un Etat indépendant, mais faible, donc influençable. Dans cette affaire, il s'agit d'un conflit d'intérêts économiques et stratégiques entre bourgeoisies et qui ne concerne les masses algériennes que de très loin.

C'est donc une manœuvre grossière que de vouloir ramener l'affaire du Sahara à une question de principes. Comment peut-on d'ailleurs se faire le champion de l'autodétermination pour d'autres peuples quand on refuse quotidiennement au peuple algérien l'exercice de ses droits les plus élémentaires. C'est là de la pure démagogie qui ne peut abuser que les pseudo-révolutionnaires de salons, valets serviles de la bourgeoisie, toujours prêts à enfourcher les thèmes de propagande du pouvoir quand il s'agit de tromper le peuple, mais bien plus discrets lorsqu'il faut dénoncer les injustices ou les inégalités dans leur propre pays.

Quant à ceux qui prétendent (et ce sont souvent les mêmes) qu'une guerre algéro-marocaine mettrait en ligne d'un côté les progressistes, de l'autre les réactionnaires, nous nous contenterons de rappeler que la ligne de partage entre progressistes et réactionnaires n'a jamais coïncidé avec les limites entre Etats. Elle passe dans chaque pays, séparant les bourgeoisies exploiteuses des masses exploitées. Il est inutile d'aller chercher la réaction hors de nos frontières, elle se trouve dans notre pays où elle ne se cache

nullement.

Quant à ceux qui, faute de pouvoir mobiliser le peuple sur le thème de la « révolution en danger » se réclament d'un million et demi de martyrs et cherchent à exploiter les sentiments patriotiques du peuple algérien en criant « la patrie en danger » et en désignant comme cible le peuple marocain, nous répondrons « oui, la patrie est en danger, mais ce danger ne vient pas de l'extérieur, il vient de la politique criminelle qui est menée dans notre pays depuis son indépendance, le conduisant à une situation catastrophique. »

L'affaire du Sahara Occidental tombe à point nommé pour détourner les masses populaires de leurs vrais problèmes. A travers cette manœuvre de diversion, il s'agit pour le pouvoir de Boumédiène de :

1) fournir une explication à l'**échec flagrant** de sa politique économique. Malgré les augmentations fabuleuses des revenus pétroliers, l'Algérie a continué à s'endetter auprès des banques impérialistes pour installer une « industrie » qui ne répond ni aux besoins en emplois, ni aux besoins en produits industriels. Tous ces fonds ont été dilapidés dans l'achat ruineux de biens d'équipements coûteux et inadaptés et ce, au détriment d'objectifs plus vitaux : agriculture, emploi, habitat, santé. Pour 1975, le déficit de la balance commerciale atteint un chiffre record de 10 milliards de D.A., ce qui a pour **résultat une situation financière catastrophique** se traduisant par une détérioration des relations entre l'Algérie et ses pays fournisseurs, notamment la France, par une perte de crédit sur le marché financier comme en témoigne cette décision de la COFACE (organisme de commerce extérieur français) d'exiger « dorénavant une garantie bancaire pour les ventes faites aux organismes suivants : SNED, SN COTEC, SONIPEC, OFLA, ANEP, CPR et toutes les coopératives agricoles ».

A cela, il faudrait ajouter la **mauvaise politique agricole** dont la conséquence est la chute régulière de la production nationale et un accroissement massif des importations de produits alimentaires (8 milliards de D.A. pour 1975) sans pour autant parvenir à satisfaire les besoins minima de la population. Alors que le pouvoir se félicite sans arrêt de sa politique d'indépendance économique, la réalité est bien différente. L'Algérie perd de plus en plus son indépendance : à la dépendance financière, technologique, commerciale s'ajoutera désormais une **dépendance alimentaire**.

Le climat de guerre que le pouvoir s'efforce d'entretenir lui permet de rejeter sur les « ennemis de la révolution » la responsabilité de l'échec de ses plans quadriennaux, révolution agraire et autres opérations dont les échéances approchent inéluctablement. Le soi-disant effort de guerre, tout en justifiant les retards, permet d'imposer aux masses de nouveaux sacrifices :

- retraits obligatoires de journées de salaire,
- volontariat forcé dans les unités de production,
- suppression des primes (13^e mois),
- prélèvements sur les mandats, les bourses,
- semaine de 44 heures appliquée arbitrairement,
- dons obligatoires dans les écoles, les administrations...

2) trouver une issue à la **crise politique** qui secoue le sommet depuis de nombreuses années. Cette crise connaît des développements de plus en plus rapides : la coalition du 19 juin 1965 se désagrège. A la faveur des complots, des luttes de clans, des éliminations et même des liquidations physiques, le Conseil de la Révolution (en principe l'instance suprême du pays) a vu ses objectifs fondre rapidement, sans qu'aucune explication n'en soit donnée. Le clan d'Oujda, groupe qui a porté Boumédiène au pouvoir s'est décomposé. Le dernier rescapé, Bouteflika, fait davantage figure de concurrent que d'allié de Boumédiène.

L'Etat algérien qui ne se fonde sur **aucune constitution** apparaît comme une mosaïque de pouvoirs, d'Etats dans l'Etat, incontrôlés et dont les oppositions s'aggravent au fur et à mesure que l'heure du bilan approche, chaque clan rejetant la faute sur les autres. L'anarchie s'installe dans les instances supérieures.

La discipline de guerre permettrait de replâtrer les fissures du régime et d'imposer une unité de façade autour de Boumédiène qui apparaît de plus en plus isolé. Cette manœuvre ne semble pas rencontrer un grand succès puisque les sons de cloches divergents se multiplient et que le pouvoir est plus que jamais divisé.

3) d'étouffer la colère du peuple, mécontent d'une politique qui n'a apporté aucune solution à ses problèmes les plus élémentaires. Alors qu'au sommet, on dilapide sans vergogne les deniers de l'Etat, on étaie sa richesse, on détourne impunément, pour les larges masses, c'est le spectre de la famine, la misère, le chômage, la maladie, le désespoir. Ces derniers mois, la situation a encore empiré atteignant un **seuil critique** : les pénuries sont devenues permanentes, le coût de la vie augmente de façon vertigineuse, les

épidémies prolifèrent, l'insécurité se généralise.

Las d'attendre la réalisation des promesses, les Algériens ont commencé à réagir par différents moyens à cette situation. Malgré la répression, les luttes se multiplient. Grèves dans les entreprises, aussi bien étatisées que privées, refus des cadences et des bas salaires, grèves de la productivité, absentéisme et désistement dans la Révolution Agraire sont autant de manifestations de la résistance populaire à l'exploitation.

La psychose de guerre permettrait de briser cette montée des luttes en créant un état d'exception justifiant l'arbitraire et la répression, comme en témoignent les mesures suivantes :

- augmentation des effectifs de la police et de la gendarmerie
- création de milices encadrées par des fonctionnaires du FLN
- permanences dans les sociétés nationales et les organismes d'Etat
- exploitation de « l'affaire des bombes » pour justifier les barrages routiers, les vérifications d'identité, les perquisitions, les rafles, les fouilles, les arrestations
- mise en fiches de tous les habitants des villes par les services de police
- mobilisation des forces répressives et des instances syndicales pour faire taire les revendications et pour imposer la « bataille » de la production contre la volonté des travailleurs.

Toutes ces mesures montrent bien qu'en fin de compte pour le pouvoir, l'ennemi principal ce sont les masses populaires.

4) paralyser l'activité des militants révolutionnaires qui luttent pour changer la situation et développer le mouvement de masse en les enfermant dans l'alternative absurde et intolérable : qui ne soutient pas Boumédiène est vendu au Maroc !

Le P.R.S. refuse de se laisser prendre à ce piège grossier et, tout en condamnant les visées expansionnistes d'une partie de l'opposition marocaine, il ne reconnaît à l'actuel pouvoir algérien aucune légitimité qui lui permettrait de s'ériger en défenseur des intérêts de la patrie. La meilleure façon de défendre nos frontières, c'est de s'opposer à ceux dont la politique criminelle met notre pays dans la situation critique qui est la sienne aujourd'hui.

L'autre faux débat que le pouvoir voudrait imposer aux révolutionnaires algériens : « être contre le Polisario c'est être contre le peuple Sahraoui » est de même nature. Nous refusons l'amalgame entre les masses sahraouies qui ont le droit de choisir leur destin et le front Polisario dont l'activité principale semble être surtout de faire l'éloge de la politique du pouvoir d'Alger, à tel point que soutenir le front Polisario revient purement et simplement à soutenir Boumédiène.

C'est pour toutes ces raisons que le P.R.S. appelle le peuple algérien à dire :

- Non à l'aventure, au sacrifice de nos jeunes, à l'affrontement fratricide pour la seule satisfaction des ambitions d'un pouvoir irresponsable ;
- Non à la manipulation de l'opinion, aux mensonges, à la propagande de guerre qui sème la haine, la division et la terreur ;
- Non à la répression contre les travailleurs, à l'état d'exception, à l'intimidation ;
- Non aux ingérences étrangères facilitées par l'isolement diplomatique de Boumédiène et particulièrement aux manœuvres des deux super-puissances qui veulent transformer le Maghreb en un nouveau terrain de leur affrontement, au détriment des intérêts des peuples de la région.

TREIZÉ ANS DE CE REGIME C'EST ASSEZ ! MOBILISONS-NOUS

- pour développer la résistance des masses à la mauvaise politique de Boumédiène et lancer une campagne d'explication sur la situation véritable de notre pays,
- pour imposer une issue pacifique à la tension algéro-marocaine ; le peuple algérien est un peuple épris de paix, désirant avant tout mener le combat contre la faim, la misère, la maladie, l'ignorance, le mépris et la répression,
- pour empêcher le pourrissement et trouver une solution démocratique à la situation du pays. Pour cela, un large débat national doit s'instaurer. Le P.R.S. est prêt dans ce cadre-là à faire des propositions concrètes.

Janvier 1976

LISTE DES PRISONNIERS

ALGERIENS

- 1) Achour Mohamed, sous-lieutenant ; 2) Houich Mohamed, aspirant ; 3) Becha Nour Eddine, aspirant ; 4) Necibi Ali, 2ème classe ; 5) Chachoua Brahim, 2ème classe ; 6) Ben Driss Abdelkader, 2ème classe ; 7) Zenbou Mabrouk, 2ème classe ; 8) Syahi Med, Tahar, 2ème classe ; 9) Bouchrouk Chrif, 2ème classe ; 10) Aarbouch Abdelkader, 2ème classe ; 11) Aarbat Ahmed, 2ème classe ; 12) Menad Larbi, caporal ; 13) Youssari Mohamed, 2ème classe ; 14) Ouhabi Omar, sergent ; 15) Bouigam ben Amer, caporal ; 16) Khanfoussi Aumeur, caporal ; 17) Bouziane Bensalem, caporal ; 18) Benrokhouck Mohamed, sergent ; 19) Khaldi Abdeslem, 2ème classe ; 20) Abdadi Ahmed, 2ème classe ; 21) El Alam Abdelkader, 2ème classe ; 22) Messaoudi Med, Salah, 2ème classe ; 23) Hammani Ahmed, 2ème classe ; 24) Amouri El Hocine, sergent ; 25) Marrakchi Ahmed, 2ème classe ; 26) Kaizer Abdellah, élève sous-officier ; 27) Koulich Abdelkader, caporal ; 28) Djafrafi Ali, 2ème classe ; 29) Jabri Mohamed, élève sous-officier ; 30) Ghazioui Ramdan, 2ème classe.
- 31) Kaddouch Lakhdar, 2ème classe ; 32) Toualmit Hammou, 2ème classe ; 33) Nheila Bounnass, sergent-chef ; 34) Bouastia Mohamed, sergent ; 35) Sirat Bak-
- kar, 2e classe ; 36) Hamdi Saifi, 2e classe ; 37) Moussaoui Ahmed, caporal ; 38) Mebarka Berchdi, caporal ; 39) Ben Saâda Larbi, 2e classe ; 40) Ben-slimane Tahar, 2e classe ; 41) Bentourki Abdelkader, 2e classe ; 42) Ben Mariem Bizraki, caporal ; 43) Taxina Zoubeir, 2e classe ; 44) Hamdi Abdellah, 2e classe ; 45) Rahal Ben Hauhal, 2e classe ; 46) Sachi Ahmed, 2e classe ; 47) Douibi Nouari, 2e classe ; 48) Tolai El Hadj, caporal-chef ; 49) Milh Jilal, 2e classe ; 50) Allaoui Med, 2e classe.
- 51) Admi Abdelkader, 2e classe ; 52) Fakraoui Abdelbaki, 2e classe ; 53) Ben El Hadj Abderrahmane, 2e classe ; 54) Saoud Mohamed, 2e classe ; 55) Zargui Mohamed, 2e classe ; 56) Hbib Amirouch, sergent-chef ; 57) Guerzou Abdelkrim, 2e classe ; 58) Djidet Ali, 2e classe ; 59) Souchoul Arzeki, 2e classe ; 60) Meflah Ahmed, 2e classe.
- 61) Ben Salah Abdelkader, caporal ; 62) Trad Lahbassi, 2e classe ; 63) Boudlal Abdelkader, 2e classe ; 64) Dilani Ben Youssef, 2e classe ; 65) Meliani Arezki, caporal ; 66) Syarbi Leidi, caporal ; 67) Farhat Salem, 2e classe ; 68) Ben Abdellah Mohammed, 2e classe ; 69) Mefta Ben Lbrach, 2e classe ; 70) Bahadi Mabrouk, 2e classe.
- 71) Oubelaid Mohamed, 2e classe ; 72) Badra Ramdan, 2e classe ; 73) Bouzidi Mohammed, 2e classe ; 74) Ben Dahmane Mustapha, 2e classe ; 75) Tassida Belaid, 2e classe ; 76) Dinf Mohamed, 2e classe ; 77) Aïdoum Ali, 2e classe ; 78) Ougaida Mohamed, 2e classe ; 79) Bouka Ouassa Taieb, 2e classe.
- 80) Lahied Mohamed, 2e classe ; 81) Mouahab Omar, 2e classe ; 82) Moumni Mahjoub, 2e classe ; 83) Mahbout Brahim, 2e classe ; 84) Amirach Mohamed, 2e classe ; 85) Larbi Nacer, 2e classe ; 86) Ait Kassi Mohamed, sergent ; 87) Bchibchi Mohamed, 2e classe ; 88) Bouguera Mohamed, 2e classe ; 89) Khoudrane Mohamed, 2e classe.
- 90) Mansouri Mohamed, 2e classe ; 91) Chia Rachid, 1re classe ; 92) Bouziane Amri, caporal-chef ; 93) El Amri Saoudi Mohamed, 2e classe ; 94) Bachiri Lakhdar, 2e classe ; 95) Ait Kassi, sergent
- Sergent Benzerra Zerrouk, du 35ème bataillon,
- Soldat de 2ème classe Belcaïdi Mohamed, de la première section d'instruction,
- Soldat de 2ème classe Derbouch Mohamed, de la première section d'instruction,
- Soldat de 2ème classe Boubiti Jilali, de la première section d'instruction.

MOURIR POUR AMGALA

Dans la tragique affaire de Amgala, le pouvoir a menti de bout en bout. Lors des premiers affrontements, il a affirmé que les militaires algériens (des appelés et des réservistes) qui se trouvaient à Amgala (300 km de la frontière algérienne) accompagnaient un convoi humanitaire. Le nombre impressionnant de prisonniers et la quantité importante de matériel saisi démontrent amplement le contraire.

En fait, le pouvoir de Boumédiène refuse d'assumer, devant l'opinion, ses responsabilités dans ces massacres de jeunes algériens.

Nous reproduisons ci-contre la liste des prisonniers algériens telle qu'elle a été publiée par la presse marocaine. Nous souhaitons vivement les voir retourner dans leurs familles.